

Mode de financement

- **Demandeur d'emploi** : inscrit à France Travail
- **Salarié** : dans le cadre d'un Projet de Transition Professionnelle (PTP)
- **Individuel** : mobilisation possible de votre Compte Personnel de Formation (CPF) via Mon Compte Formation
- **Non salarié agricole** (cotisant à la MSA) : prise en charge financière possible par VIVEA
- **Autres situations** : nous contacter pour un accompagnement personnalisé

Modalités de sélection

- Entretien de motivation et vérification de l'adéquation des expériences avec le référentiel du diplôme.

Modalités d'inscription

- Justifier d'une expérience professionnelle salariée, non salariée et/ou bénévole (continues ou non), en rapport avec le contenu de la certification engagée (diplôme, titre...).

RECRUTEMENT EN CONTINU SUR L'ANNEE

Session de formation de septembre à juin

Délai d'accès à la formation :

15 jours avant le début de la formation.

AUCUN FRAIS PÉDAGOGIQUE

TAUX D'INSERTION	100%
TAUX DE SATISFACTION	100%

SESSION PRECEDENTE

CANDIDATEZ



<http://www.cfa-cfppa65.fr>



131 rue du Bidalet
65300 Lannemezan



(+33) 05 62 98 07 94



Pour plus d'infos, contactez :
cfa-cfppa65@educagri.fr



NOUS SUIVRE !

MAJ : 14/09/2025



Formation accessible en fonction
de la situation du handicap

Certificateur : CFA-CFPPA des Hautes Pyrénées.
Date d'échéance de l'enregistrement : 29 Sept. 2025



Niveau 3 à 5

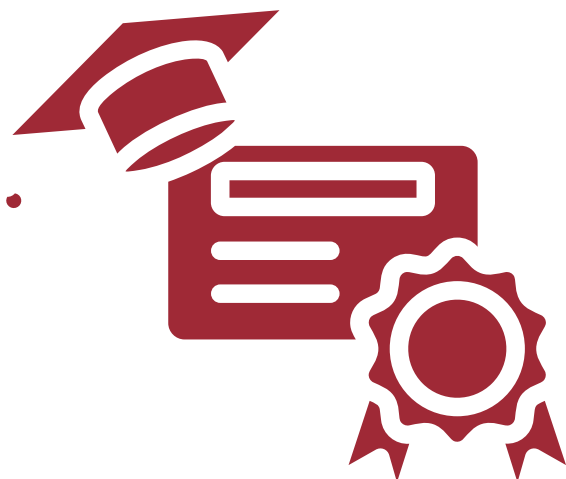
FORMATION CONTINUE
DIPLOMANTE

CERTIFICATION

VALIDATION DES ACQUIS
DE L'EXPERIENCE

LANNEMEZAN





OBJECTIFS

Analyse du parcours professionnel/ Appui à l'élaboration du dossier / Préparation à l'entretien avec le jury.

DURÉE 24 HEURES

ANALYSE D'EXPERIENCE INDIVIDUELLE

RECONSTITUTION DU PARCOURS PROFESSIONNEL

DURÉE D'ACCOMPAGNEMENT À DÉFINIR SUIVANT LA DEMANDE DU CANDIDAT.

Dispositif de fin de formation : Entretien avec un jury organisé par la DRAAF. Possibilité de valider un ou des blocs de compétences

MODULES DE FORMATION

- Analyser l'expérience individuelle dans la perspective de satisfaire aux exigences de la délivrance d'un diplôme ou de la reconnaissance d'un niveau de qualification
- Reconstituer et analyser son parcours professionnel et/ou bénévole en relation avec le contenu du référentiel
- Mettre en correspondance les compétences, les savoir-faire avec le référentiel de la certification visée.
- Préparation à la présentation devant le jury de VAE et suivi post-jury
- Conseiller méthodologiquement dans l'élaboration du dossier à remplir
- Formaliser et valoriser ses compétences, ses fonctions et ses prises de responsabilité le cas échéant

ENTRETIEN INDIVIDUEL

METHODOLOGIE

SUIVIS

ACCOMPAGNEMENT
DANS L'ELABORATION
DU DOSSIER

ETUDES

EVALUATIONS

ACCOMPAGNEMENT
ALTERNE DES PHASES

PRESENTIEL OU
DISTANCIEL

MODALITES PEDAGOGIQUES

“N’attendez plus, faite vous confiance et validez vos acquis d’expérience !”

- Justifier d'une expérience en rapport direct avec la certification visée.

Tout public

Principaux débouchés

Chef d'exploitation agricole ou salarié agricole

Possibilité de poursuivre ses études vers les formations qualifiantes, diplômantes. Accès direct à l'emploi